

CURE DE LUTRY DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS SERVICE DES BÂTIMENTS.

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribue à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette ca-

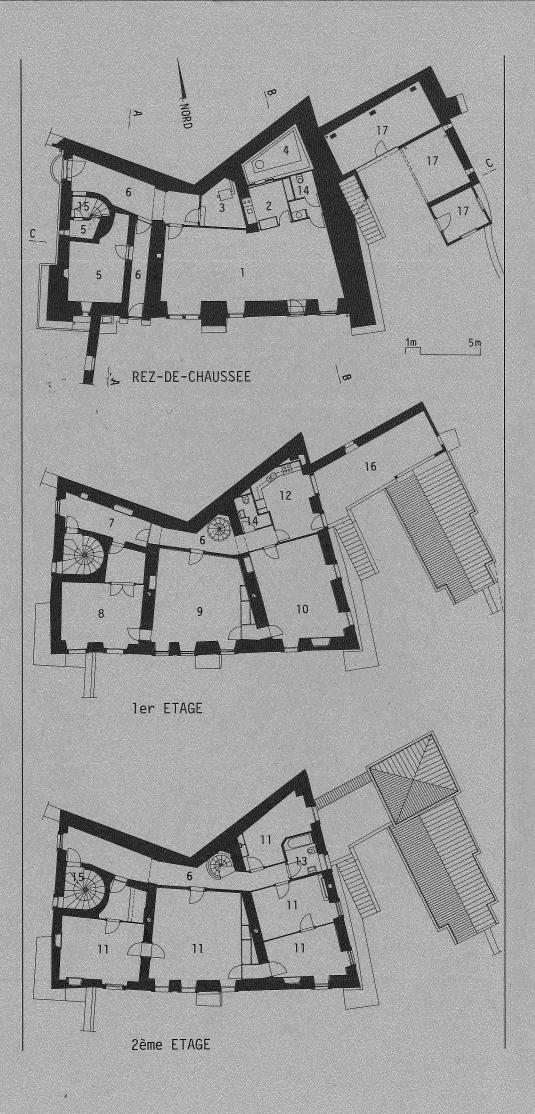
ractéristique aux localités.

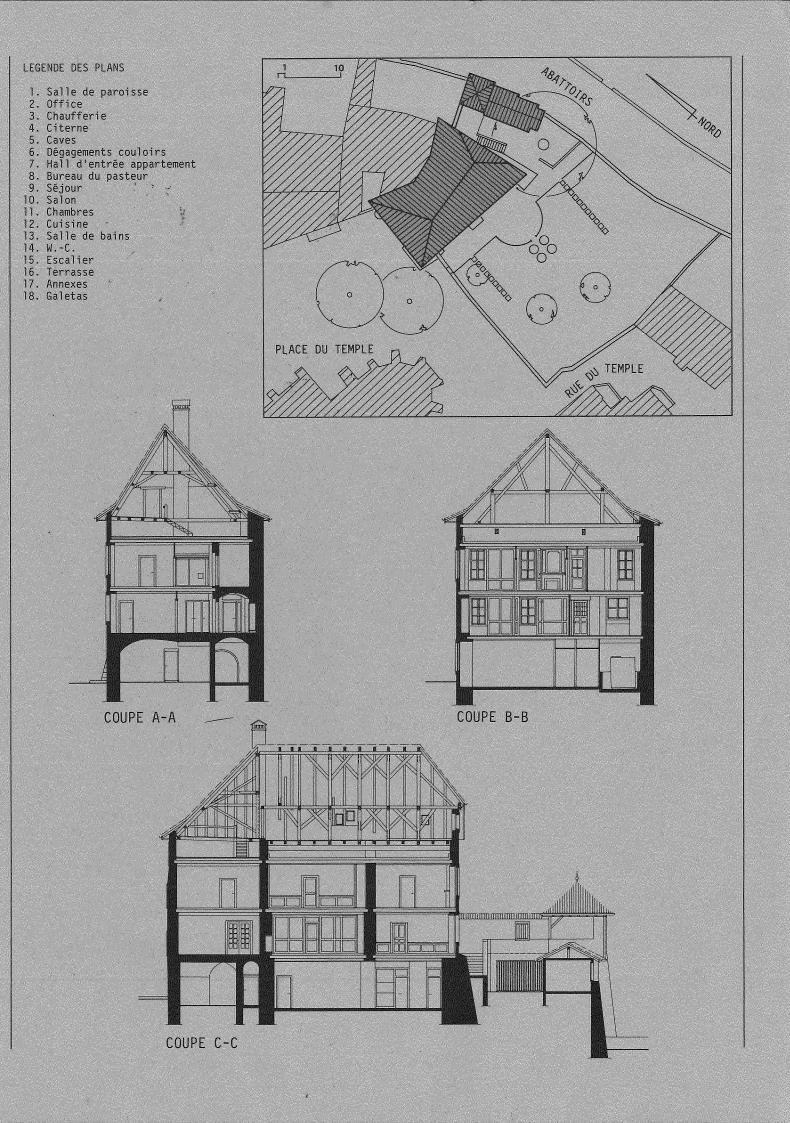
Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

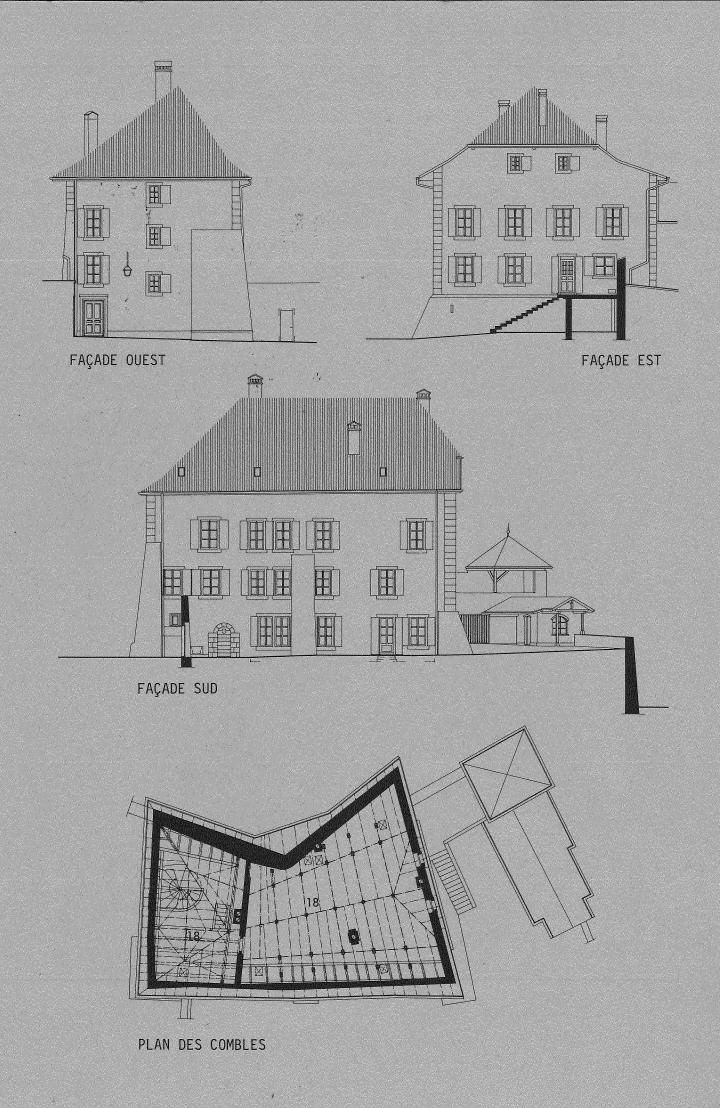
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et

de demain.

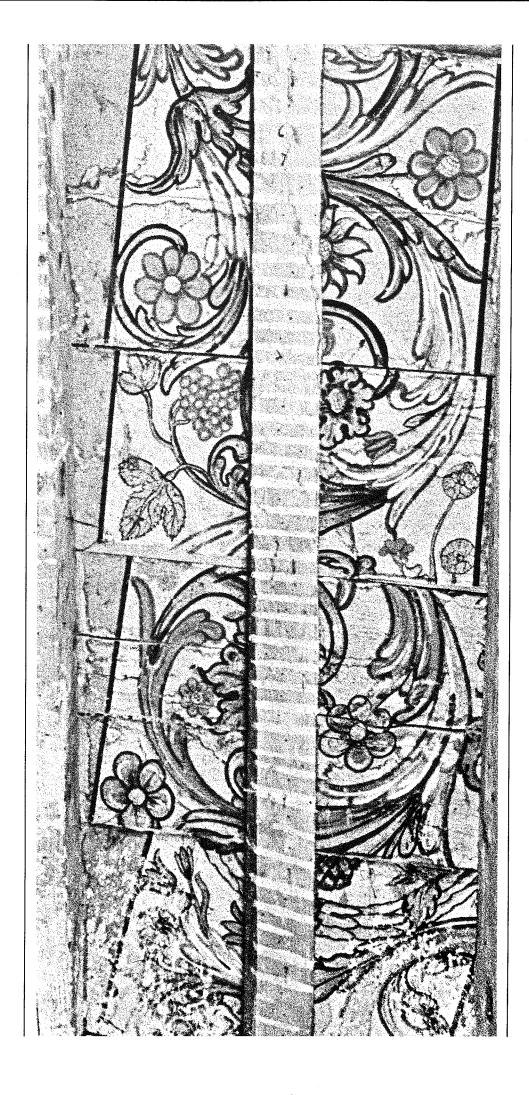
MARCEL BLANC Chef du Département des travaux publics











CURE DE LUTRY CANTON DE VAUD DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS SERVICE DES BÂTIMENTS

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1 2	d'importance nationale	10	6,4
	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du suiet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examens de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO Architecte cantonal 1. Par sa décision du 18 mai 1984, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures du Lieu, de Bottens et de Lutry.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes:

Μ.	E.GILLIERON	L	Μ.	J. JACCARD
Μ.	R. ACKERMANN	1	Μ.	R. LIECHTI
Mme	J. CERUTTI		Μ.	LM. ROCHAT
Mme	J. CODEREY		Mme	J. RUFFETTA
Μ.	AJ. GAVILLET			

accompagnée de :

M. M. BLANC, Conseiller d'Etat, Chef du Département des travaux publics visite les cures concernées et rapporte favorablement

au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 4 mars 1985, un crédit global de Fr. 2'430'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 955'000.-- destinés à la cure de Lutry.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments :

- M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux

- M. J. CRETTON, représentant du maître de l'ouvrage

- Mandataires :

- Architecte
- Collaboratrice
- Ingénieurs civils
- Bureau technique chauffage
- Géomètre

M. J. MATILE
- Mme R.-M. MATILE
- M. B. GIACOMINI et
M. G. JOLLIET
M. J. GLAIZOT
M. J. VAUTIER

- Spécialistes :

HistorienneHistorienne de l'artArchéologie

- Restauration

Maître ramoneurLaboratoire romandde dendrochronologie

- Expert en maçonnerie

Mme M. FONTANNAZ Mme B. PRADERVAND M. O. FEIHL Archéotech M. E. FAVRE-BULLE Atelier Saint-Dismas ORGANISATION

M. R. SIMOND M. J.-P. BUJARD La cure de Lutry a été construite en trois étapes.

La première, soit la partie située à l'est et qui représente le tiers environ du volume actuel, date de 1300 en-

La deuxième étape, partie centrale et d'égale grandeur, date de 1400.

La troisième et dernière étape, de 1500 environ, également du tiers, donne au bâtiment son volume actuel.

Affecté aujourd'hui au loqement, ce bâtiment, qui borde l'enceinte médiévale, était une infirmerie au XVIe siècle, puis fut aménagé en cure au XVIIIe siècle (1738) par Leurs Excellences de Berne.

Construit sur trois niveaux et combles, ce bâtiment abrite aujourd'hui l'appartement du pasteur aux ler et 2ème niveaux, alors que le rez-de-chaussée est destiné à la salle de paroisse et reçoit différents locaux techniques.

Dans le cas de la cure de Lutry, il s'agissait essentiellement d'un travail de restauration et de rénovation du bâtiment existant. Aucune transformation importante n'y était prévue, puisque l'ensemble du bâtiment répondait déjà au programme prévu par le Service des bâtiments de l'Etat.

Au titre de l'entretien du bâtiment, tous les travaux usuels ont été entrepris tant pour le gros oeuvre que le second oeuvre, ainsi que pour les installations techniques qui ont été généralement remplacées.

Les espaces intérieurs ont été entièrement rénovés, rafraîchis ou mis en valeur.

Relevons que, lors des travaux, la découverte de plafonds peints et de peintures murales (XVIIe siècle environ) a fait intervenir différents spécialistes.

Certains fragments de plafonds ont été regroupés dans le corridor du 2ème étage et protégés par un plafond tendu type "Barracuda", afin d'y permettre l'accès pour une éventuelle étude plus approfondie.

L'enveloppe a été conservée et restaurée selon les principes mis au point par la Section de Monuments historiques. Les crépis à la chaux, les encadrements et chaînes d'angles en molasse peinte, les tuiles rouges sont autant d'éléments qui ont permis de remettre ce bâtiment en valeur. La cure de Lutry, faisant partie du vieux bourg, est un des premiers bâtiments de cet ensemble à avoir été rénové; en effet, le temple, situé à proximité et le château, dans la continuité des remparts, sont actuellement en cours de rénovation.

> Joël MATILE Architecte

LA CURE DE LA PORTE VISINANT (rue du Bourg 21) Parmi les nombreux biens ecclésiastiques de Lutry qui devinrent propriété du gouvernement bernois en 1536, figure un bâtiment dépendant de la cure de cette ville, situé à l'emplacement du No 21 de la rue du Bourg. Un livre de reconnaissances de 1539 le décrit-ainsie: "Une maison size à Lustrie en la charrière nommée au près laz ville devers occident et bize et la maison du noble François de Lustrie devers le vent" (1). C'était donc probablement la cure médiévale, bien qu'il en ait existé une autre, semble-t-il, auparavant, que des textes du XVe siècle situent à l'intérieur d'un pâté de maisons (2); et c'est là que s'établit, peu de temps après la Réforme, le pasteur de Lutry (3). Une reconstruction importante de la cure intervenue dans les années 1606-1607 a laissé des traces dans l'édifice actuel, notamment la date de 1607 sur l'une des portes intérieures. Elle fut l'oeuvre de Jacob Bodmer, maçon "lombard" installé à Lutry et qui participa aux grands travaux effectués à l'église de cette ville entre 1572 et 1578, puis à celle de Savigny en 1578, ainsi que du charpentier Jacob Monneiron qui travailla beaucoup pour le gouvernement bernois à Lausanne (4).

ANALYSE HISTORIQI

En 1663, le maçon Peter Carle inscrivit également sa marque et la date sur l'une des baies, bien que les travaux entrepris alors aient été de moindre importance (5). Malgré l'agrandissement du logement, en 1709, par la création de quatre chambres chauffées (6), la cure se trouva en 1738 dans un tel état de délabrement qu'il aurait fallu y faire de très importantes réparations (7).

LA CURE ACTUELLE

En 1738, en considération du mauvais état de la cure de la porte de Visinant, ainsi que de sa position excentrique et éloignée de l'église, on trouva préférable d'acheter la maison qui devint alors la cure actuelle (8).

Grâce aux recherches menées par Marcel Grandjean au sujet de la ville et du prieuré de Lutry, il est possible maintenant de connaître l'affectation première de cet édifice (9). Il s'agit de la maison de l'infirmerie du prieuré; elle s'appuyait au nord contre la communerie, soit maison et cellier à l'usage commun du prieuré; au sud se trouvaient le jardin puis un ensemble de bâtiments appelé la maison du prieuré. Comme l'a montré l'archéologue Werner Stöckli, la cure actuelle s'est développée en trois étapes depuis l'est, en prenant appui à la fois sur le mur de ville oriental et sur la communerie du nord (10). La dernière étape, côté ouest, datant certainement de 1623, l'infirmerie ne devait être constitutée, à l'époque du prieuré, que de deux, voire d'une des trois parties qui la composent aujourd'hui. Les deux parties orientales montrent encore une charpente sur poteaux qui pourrait remonter au moyen-âge.

Depuis la Réforme et jusqu'au moment où elle fut aménagée en cure, cette maison passa dans le domaine privé et subit plusieurs transformations importantes qui se lisent partiellement dans le bâtiment actuel mais ne sont pas documentées par ailleurs. C'est probablement en 1623 que l'édifice se prolongea à l'ouest par la travée contenant l'escalier à vis intérieur, daté sur le linteau de sa porte d'entrée. Durant tout le XVIIe siècle, on apporta à l'ensemble de la maison divers aménagements, comme en témoignent les fragments de décoration peinte à la fois riches et nombreux, qui ont été découverts dans diverses pièces lors de la dernière restauration. Les documents historiques ne livrent quant à eux que quelques noms de propriétaires pour cette période : la maison de l'infirmerie devenue possession du gouvernement bernois comme les autres biens ecclésiastiques, fut vendue par LL.EE. vers 1543 à Sébastian Naegeli; le jardin du prieuré qui lui était contigu au sud fut tout d'abord abergé à un autre particulier, mais fut annexé avant 1554 à la propriété Naegeli (11). L'ensemble passa ensuite, avant 1598, aux mains de Jedor Bitzius, boursier et marchand de vin de Berne; en 1620, la maison était encore reconnue par son hoirie (12). Malheureusement, on ne sait pas qui était propriétaire en 1623, date de l'agrandissement occidental. Peut-être le bâtiment avait-il déjà passé à ce moment-là à la famille Jenner; c'est du moins Samuel Jenner qui figure sur le plan cadastral de 1705 (13) comme propriétaire de la maison, du jardin et du "bâtiment" occupant l'angle sud du jardin; ce dernier édifice, qui servit par la suite de fenil pour la cure, était une ancienne dépendance de la maison du prieuré, appelée la tour de Villette (14).

Au moment de l'achat de la maison par LL.EE., des mains de l'une des héritières de S. Jenner, Mme Manuel, on fit exécuter des réparations relativement importantes dont nous ignorons le détail (15).

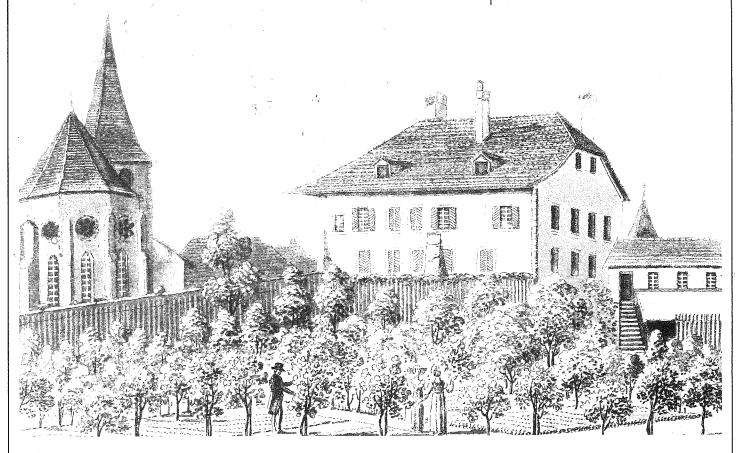
En 1764, on aménagea la cuisine en créant des séparations pour le lavoir et pour une petite chambre à l'usage de la servante; on installa dans une pièce au midi un cabinet d'étude boisé; la grande galerie conduisant aux lieux d'aisance fut munie d'un plafond et fermée par le moyen de parois et de quatre fenêtres (16).

La cure ayant été mal entretenue pendant plusieurs années, son état, en 1788, devint critique. Il fallut des ouvrages très importants de consolidation et d'aménagement. Le projet proposé, puis réalisé par l'architecte Gabriel Delagrange comprenait principalement les points suivants :

La façade est devait être reconstruite depuis le niveau du premier étage jusqu'à la charpente que l'on conservait en la réparant; elle devait être munie de neuf nouvelles fenêtres. Les deux autres faces reçurent simplement un nouvel enduit, et l'on transforma certaines fenêtres dans le but de rendre l'élévation plus régulière : au sud, les deux fenêtres orientales du deuxième étage furent allongées vers le bas, de même qu'une troisième en tout cas, et l'on perça une nouvelle fenêtre pour le lavoir; à l'ouest, on suréleva la fenêtre éclairant le corridor du

deuxième étage et l'on diminua la largeur de la porte d'entrée en posant deux nouveaux jambages.

A l'intérieur, il n'était pas possible de modifier la disposition générale des pièces. On répara le mur mitoyen et les murs de refend, tout en améliorant l'isolation et le confort. Une partie des planchers et des plafonds, probablement surtout dans les pièces orientales, fut rétablie à neuf, tandis que les matériaux anciens étaient réutilisés à d'autres endroits du bâtiment. A l'exception de quelques portes conservées pour les cuisines, toute la menuiserie fut refaite. La chambre de ménage (au milieu du premier étage) fut entièrement boisée, alors que les autres pièces ne reçurent de boiseries hautes que contre les murs extérieurs et pour des parois de buffets. On posa deux chemi-



Gravure Weibel 1826

nées, dont l'une certainement subsiste, et trois fourneaux (17).

Mis à part la modification des fenêtres du rez-de-chaussée de la face sud et divers remaniements secondaires des baies apportés par les restaurations de 1944 et 1960, on peut dire que la cure actuelle se présente encore dans son aspect de la fin du XVIIIe siècle.

A l'intérieur, la distribution n'est pas très différente de celle de 1788. Toutes les pièces principales ont conservé leurs boiseries et une bonne partie de leur serrurerie. Elles forment un bel ensemble homogène; bien que ne présentant pas une mouluration identique aux deux étages, elles datent certainement toutes de 1788.

Les cuisines qui se trouvaient l'une sur l'autre à l'extrémité ouest furent toutes deux transformées en chambres, celle du deuxième étage au XIXe siècle déjà, semble-t-il et celle du premier en 1944.

En conclusion, malgré les multiples remaniements subis par la cure dès le moyen-âge, on peut distinguer clairement

ANALYSE DU RESTAURATE

dans l'état actuel du bâtiment les deux interventions principales qui l'ont modernisé, chacune selon les critères de son époque. Celle de 1623 donna à l'édifice son aspect définitif pour le gros oeuvre : un rez-de-chaussée affecté à l'exploitation viticole, desservi par un vaste couloir et s'ouvrant anciennement par une large porte sur la rue; des appartements accessibles de manière indépendante grâce à un escalier à vis en pierre. Celle de 1788 régularisa l'élévation et la distribution intérieure, apporta plus de lumière en agrandissant quelques fenêtres et donna aux pièces leur élégance et leur confort actuels grâce aux revêtements de boiserie.

Monique FONTANNAZ Historienne

Notes :

- (1) ACV, Ff 79, 1539 sqq., 2e partie, p. 213.
- (2) AC Lutry, Bleu K 212, 6 fév. 1425; ACV, C IX b/Lutry, No 1282, 24 mai 1448.
- (3) L'affectation de ce bâtiment n'est pas précisée dans les reconnaissances de 1539; mais on sait que la cure du premier pasteur y était établie en 1620 en tout cas (ACV, Ff 167, 1620, f. 21 v.) et probablement déjà avant 1607 (date sur le bâtiment).
- (4) ACV, Bp 32/11, 1606, p. 609; Bp 32/12, 1606-1607, p. 59; 1607-1608, p. 105; 1608-1609, pp. 273-274.
- (5) ACV, Bp 32/21, 1663-1664, f. 21 v.
- (6) ACV, Bb 1/38, p. 129, 22 juin 1709; p. 181, 30 août 1709; Bp 32/29, 1709-1710, f. 28 v.
- (7) Cf n. 8.
- (8) ACV, Bb 1/55, p. 177, 2 mai 1738; 221, 17 mai 1738; 237, 23 mai 1738.
- (9) Marcel GRANDJEAN et al., <u>Lutry</u>, art et monuments, à paraître.
- (10) Rapport du 5 fév. 1976 (Service des bâtiments de l'Etat).
- (11) ACV, Ff 79, 1539 sqq., 2e partie, p. 197-199; Bk 3, f. 36, 2l fév. 1543; Ff 77, 1538-1542, 12 mai 1548; Ff 93, ff. 382 v.-383, 20 oct. 1554.
- (12) AV Lausanne, Corps de ville, L no 37, 1598; ACV, Ff 166, 1620, ff. 256 v.-257, 465.
- (13) ACV, GB 147/b, 1705.
- (14) ACV, Gb 147/d, 1819-1821. Cf. n. 9.
- (15) ACV, Bb 1/56, p. 213, 21 mars 1739; Bb 32/34, 1739-1740, p. 59.
- (16) ACV, Bm 2/2, p. 547, 9 fév. 1764.
- (17) ACV, Bb 1/106, pp. 178-182, 8 juill. 1788; Bm 2/4, pp. 421-432, 10 juin 1788; Bp 32/42, 1789-1790, p. 91

L'EXTERIEUR

L'examen des façades de la cure a permis d'établir l'inventaire chronologique des différentes étapes de la décoration extérieure.

Sur les façades méridionale et occidentale, les fragments ou traces des premiers enduits ont disparu lors des travaux de 1944, au cours desquels les murs ont été vigoureusement piqués afin de permettre la pose d'un nouveau crépi en ciment.

En revanche, la façade orientale a été épargnée et nous avons pu mettre au jour, sous un crépi du XXe siècle en très mauvais état, des fragments de décoration des XVIIIe et XIXe siècles.

L'étape de décoration du XVIIIe siècle, contemporaine de la pose des fenêtres de la façade orientale, comprenait un badigeon de couleur gris bleuâtre appliqué sur la molasse des chambranles de fenêtres et de portes, ainsi qu'une fausse chaîne d'angle droit, peinte de même couleur avec des faux joints blancs; le fond de façade était blanc, badigeonné à la chaux.

Au XIXe siècle, le décor se présentait différemment : surpeint ocre jaune clair sur la molasse et sur la chaîne d'angle - toujours droite mais considérablement élargie et un enduit gris bleuâtre teinté dans la masse pour le fond.

Le principe de restauration a été le suivant : la façade orientale devait être considérée comme l'élément décoratif de référence pour envisager le traitement chromatique des deux autres façades. Un choix devait dès lors être fixé entre les décors du XVIIIe ou du XIXe siècle; ce dernier, d'aspect sombre et quelque peu pesant, fut écarté pour se rapprocher davantage du décor accompagnant les ouvertures de façades. La décoration du XVIIIe siècle (badigeon gris bleuâtre et fond blanc) a finalement été retenue et la reconstitution de cette étape fut logiquement élargie aux deux autres façades, par souci d'unité chromatique et de cohérence architecturale.

D'époques et de formes variées, les contrevents ont été également examinés et plusieurs motifs décoratifs ont été répertoriés : chevrons à bords droits ou ondulés et flammes rayonnantes. Ces dernières ont été choisies comme motif pour la rénovation de tous les contrevents.

L'INTERIEUR

Les investigations menées à l'intérieur de l'édifice ont abouti à plusieurs découvertes, notamment celle du plafond peint.

Tous les plafonds du deuxième étage ont été remaniés et déplacés vraisemblablement en 1788, date à laquelle d'importantes réparations et transformations eurent lieu : des boiseries hautes apparaissent dans les chambres, accompagnées par de nouveaux plafonds en plâtre appliqués sur lattis, avec profils moulurés sur les bords.

L'état de conservation de certains plafonds en plâtre, en l'occurrence celui du vestibule du deuxième étage, était préoccupant : un sondage ponctuel fut décidé et ainsi quelques planches peintes furent-elles mises au jour. Il est apparu d'emblée que l'on se trouvait en présence d'une série d'entrevous polychromés de fort belle qualité, réem-

ployés en quise de plancher pour les combles.

Afin de définir l'articulation et la distribution des entrevous, des sondages complémentaires furent entrepris sur l'ensemble des plafonds en plâtre du deuxième étage et ainsi une série de solives polychromées a-t-elle été découverte sous le plafond en plâtre de la grande pièce centrale, faisant partie du même ensemble pictural que les

entrevous cités plus haut.

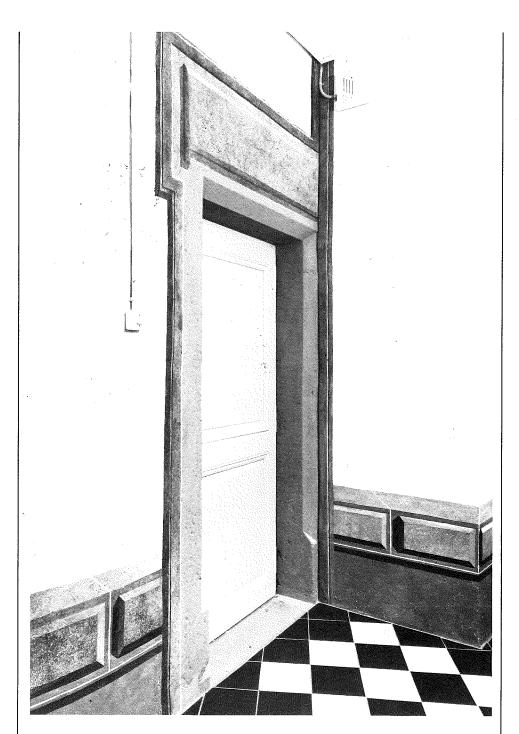
Au regard des dimensions de chaque entrevous et des proportions du vestibule, il était évident que ces planches appartenaient à une pièce beaucoup plus grande : les rinceaux, en effet, se développent à partir d'un médaillon situé au centre d'un entrevous et nous avons trouvé au moins quatre médaillons peints sur la série de planches; en extrapolant ces données, il était possible d'avancer que la découverte représente environ le tiers du plafond d'origine.

L'état de conservation de la polychromie est excellent, à l'instar du bois qui ne présente aucune trace d'insectes xylophages. De nombreuses éclaboussures de plâtre couvrent l'ensemble de la surface, mais sans danger pour la conservation de la pellicule picturale (chaux et pigments).

Considérant l'impossibilité de réhabiliter le plafond peint dans son milieu originel, le faible pourcentage des fragments découverts et, par là, la difficulté de présenter un essai de reconstitution dans une hypothétique pièce d'origine, il a été décidé de maintenir le statu quo, d'établir une documentation photographique, historique et technique du plafond peint et de ses éléments polychromés et, enfin, de rétablir les plafonds en plâtre. Sage décision - prise la mort dans l'âme vu la qualité exceptionnelle de la polychromie - qui ne pourra quère court-circuiter les travaux des prochaines générations. Par ailleurs, certaines ouvertures ont été prévues dans les combles afin de pouvoir étudier certains éléments du plafond peint in situ.

L'état de conservation des peintures murales (peinture à la chaux, appliquée à sec sur une préparation) des vestibules et des couloirs du deuxième étage, était relativement médiocre : le piquage (1944) des hourdis de la construction en pans de bois et des murs du vestibule a passablement affaibli le support de la pellicule picturale. Les fragments étaient cependant suffisants pour restituer le décor architectural, après avoir entrepris les travaux de conservation ad hoc.

Les boiseries du XVIIIe siècle des premier et deuxième étages forment un ensemble chromatique relativement homogène, avec des teintes courantes de l'époque : vert clair, gris clair. A l'instar d'autres cures, l'intérieur des armoiries est peint en bleu foncé, couleur



traditionnelle et caractéristique - avec le rouge - pour mettre vraisemblablement l'étain, la porcelaine, l'argenterie, et, peut-être, pour préserver le bois des insectes.

> Eric FAVRE-BULLE Atelier Saint-Dismas

HISTORIQUE

Les sondages effectués par l'atelier Saint-Dismas permirent de mettre au jour de nombreux décors consistant en plusieurs plafonds peints et peintures murales qui ornaient la maison avant que celle-ci ne devienne la cure en 1738 (1).

De grandes transformations à la fin du XVIIIe siècle (1788) bouleversèrent l'ordonnance des plafonds polychromes dont une partie des solives et entrevous furent dispersés et utilisés sous forme de remplois lors de la pose de nouveaux plafonds, l'autre partie étant probablement alors détruite.

Les archives de la ville mentionnent plusieurs peintres qui travaillent à Lutry à la fin du XVIIe siècle, date probable de l'un des décors : le peintre Gibaux est tout d'abord cité en 1691 (2), puis en 1701 et en 1704 maître Rodolphe (probablement Rodolphe Brun (3)) exécute diverses tâches pour la communauté (4).

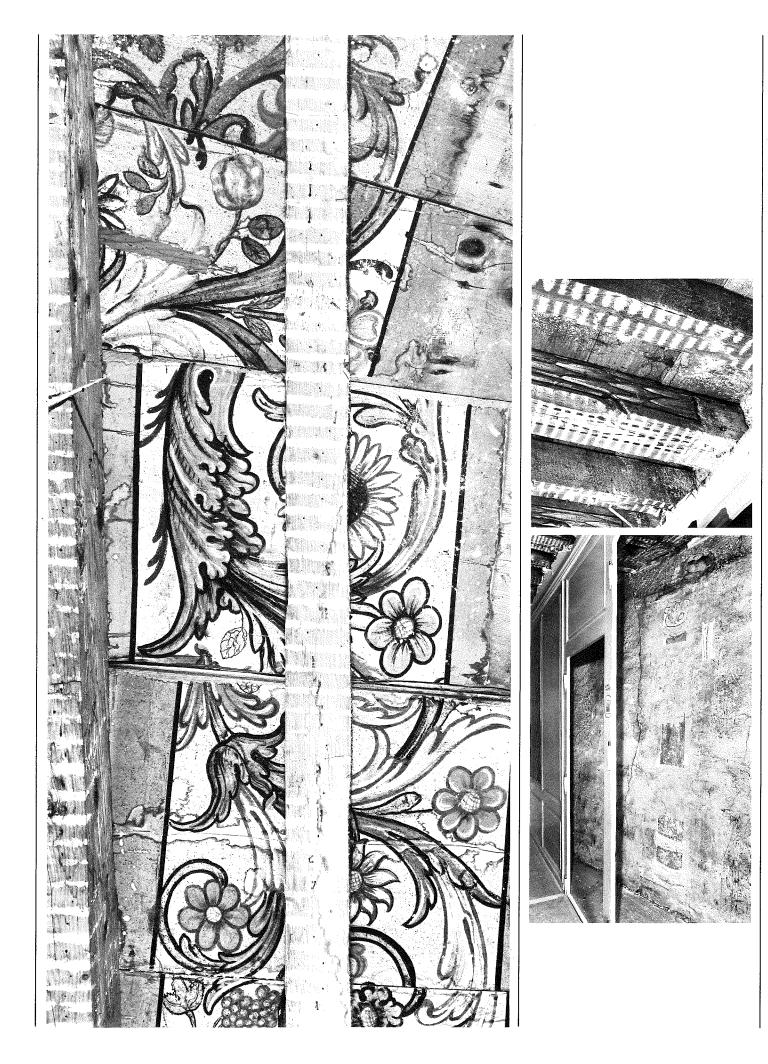
LES DECORS PEINTS

Le plus intéressant est sans doute le plafond polychrome découvert dans le couloir et la salle sud du deuxième étage. Malgré son état fragmentaire (l'atelier Saint-Dismas a tenté de le reconstituer mais seulement 40% environ du décor est conservé), il laisse bien entrevoir le style de l'artiste qui l'a exécuté et son caractère achevé en fait une oeuvre tout à fait intéressante.

Sur les entrevous, une composition élaborée mêle étroitement rinceaux et ornements végétaux stylisés avec des fleurs et des fruits finement représentés. Un bandeau rouge, cerné de noir, encadre les motifs et structure le plafond. Des médaillons figurant des animaux, probablement situés à l'origine au centre des entrevous, animent le décor et donnent l'illusion de profondeur. Les solives sont ornées sur les trois faces apparentes de feuilles de lauriers tressées.

Des peintures murales retrouvées sous la forme de fragments et de remplois, et dont le style se rapproche de l'ornementation évoquée ci-dessus attestent qu'à l'origine un ensemble décoratif existait (ces fragments ornaient probablement les embrasures de fenêtres).

Ce plafond polychrome peut être apparenté, tant par sa composition, par son style, que par son iconographie, à un groupe de peintures appartenant à la dernière décennie du XVIIe siècle (5) (maison Porta à Lausanne, actuelle cure de Moudon, actuelle maison Rochat à Yverdon-les-Bains, maison Linder à Morges, maison du Lieutenant baillival à



Romainmôtier, etc.). La variété des espèces végétales représentées, la gamme chromatique très étendue, l'habileté de l'artiste à représenter la tridimensionnalité permettent de le situer parmi les plus intéressants connus à ce jour dans notre canton.

L'auteur de cette décoration n'a malheureusement pas pu être identifié. Les deux noms que nous livrent les archives de la ville ne sont pas assez connus pour que l'on puisse, avec sûreté, attribuer à l'un ou à l'autre ce plafond peint.

D'autres décors ont été mis au jour au deuxième étage. Leur déplacement lors de la transformation de la maison en 1788 et leur caractère très fragmentaire, rendent la com-

préhension de ces diverses étapes très difficile.

Il faut mentionner tout d'abord un mur en pans de bois séparant le couloir de la chambre sud, dont la maçonnerie est soulignée, côté nord, par deux filets de couleur noire et grise et dont les pièces de bois sont simplement ornées de couleur rouge brique et noire, ponctuées, au centre, d'une espèce de médaillon. De fines mouchetures apparaissaient encore lors de la découverte mais elles n'ont pu être restaurées. D'après l'analyse dendrochronologique, il semble que cette intervention pourrait également dater de la fin du XVIIe siècle mais ce genre de décor fut très en faveur durant plusieurs décennies et une datation plus précise, en l'absence d'éléments plus significatifs reste aléatoire.

Des solives au décor marmoréen ont été également découvertes et attestent l'existence d'un deuxième plafond peint dont les entrevous n'ont malheureusement pas été retrouvés. Des mouchetures de différentes couleurs, jetées sur un fond rouge brique et rythmées au centre par un médaillon en forme de cabochon et, aux extrémités, par des demi-médaillons, forment un décor imitant la pierre et rappelant celui du mur en pans de bois. L'utilisation dans la peinture décorative du XVIIe siècle du faux marbre est un poncif de l'ornementation et par conséquent difficile à dater en présence des seules solives. Quelques exemples alémaniques semblent plutôt remonter à la première moitié du XVIIe siècle (6), mais ils sont éloignés de Lutry et des différences chronologiques, parfois importantes, existent entre les diverses entités régionales.

D'inspiration très proche sont les peintures murales retrouvées dans le couloir du deuxième étage. Elles sont constituées, d'une part, d'une plinthe imitant la pierre et le marbre taillés par des effets de fausses veines et de biseaux et, d'autre part, de deux encadrements de portes peints en trompe-l'oeil avec des pointes de diamants donnant l'illusion d'un autre matériau.

Par comparaison avec des exemples romands et alémaniques, nous pouvons proposer une fourchette chronologique de 1620-1640 (7). La construction de l'escalier à vis, daté de 1623, pourrait avoir entraîné des modifications dans le bâtiment et cette première campagne de décor.

Un dernier fragment de peinture a été découvert dans la salle sud du deuxième étage. Il s'agit d'une colonne à chapiteau corinthien, située au centre de la paroi orientale. Curieusement isolé, cet élément devait faire partie d'un ensemble (probablement une série de colonnes qui auraient rappelé la composition du mur en pans de bois de la paroi nord), imitant peut-être un portique. Ce genre de décor peut être situé dans la deuxième moitié du XVIIe

siècle (château de Nyon, château de Genthod, maison du Lieutenant baillival à Romainmôtier).

CONCLUSION

L'abondance des décors peints de l'actuelle cure de Lutry, leur diversité aussi, font de cette maison un témoin important pour la connaissance de la décoration intérieure du XVIIe siècle. De plus en plus de restaurations mettent au jour des vestiges de peintures murales dans des bâtiments; isolés de tout contexte historique, ils ne comportent pas grande signification aujourd'hui. Pourtant, au fur et à mesure des découvertes, un corpus se constitue et chaque élément prend alors son importance par comparaison avec les autres. Il est ainsi essentiel de prêter attention à tout vestige car ce n'est qu'en récoltant le plus grand nombre d'exemples que nous pourrons mieux connaître les habitations des siècles passés et le goût de leurs occupants. La restauration de ces maisons en sera, par conséquent, facilitée.

Brigitte PRADERVAND Historienne de l'art

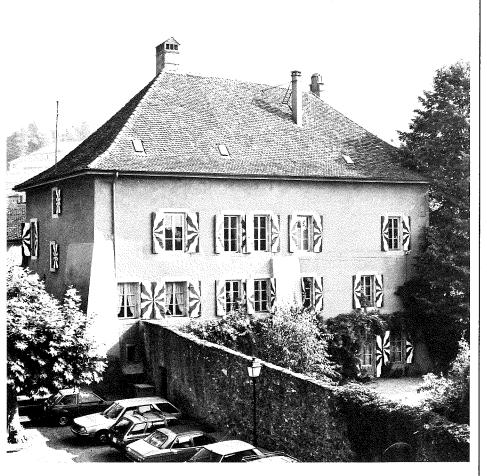
Notes:

- (1) Cf. Monique FONTANNAZ, <u>Cure de Lutry. Dossier historique</u>, juillet 1984, et <u>du même auteur : Complément au dossier historique de juillet 1984 concernant les planches peintes des plafonds du 2ème étage.</u>
- (2) AC Lutry, A 19 rouge, compte de ville, 138, 10 fév.
- (3) Pour l'activité de ce peintre lausannois voir Marcel GRANDJEAN, les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Vaud, volumes I, II et IV.
- (4) AC Lutry, A 20 rouge, compte de ville, 20 nov. 1701 et AC Lutry, A 20 rouge, compte de ville, 181, 8 sept. 1704
- (5) Ce que confirme l'analyse dendrochronologie qui propose la datation de 1680-1681 pour le bois du plafond.
- (6) Notamment ceux de la maison "zum Rech" à Zürich : voir Barbara HANDKE et coll. Das Haus Zum Rech. Der Bau und seine Beordner während 800 Jahren, Zürich, 1979.
- (7) Des comparaisons peuvent être faites avec l'église de Payerne (1632), le château de Lutry (première moitié du XVIIe siècle) et quelques décors publiés dans : André MEYER, "Architekturpolychromie, farbige Interieurs und Wandmalereien zwischen Spätmittelalter und Neuzeit", dans Jahrbuch für historischen Gesellschaft, 1983, I, pp. 24-83.

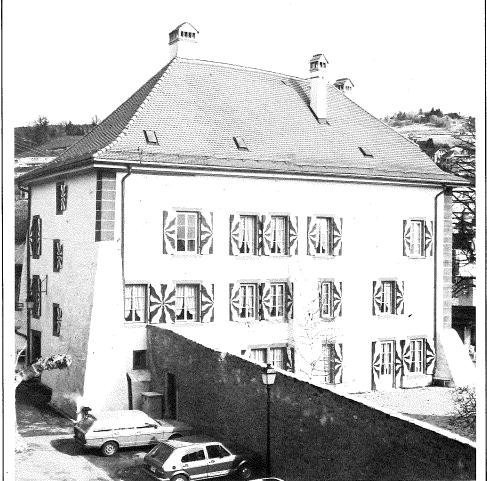
AVANT

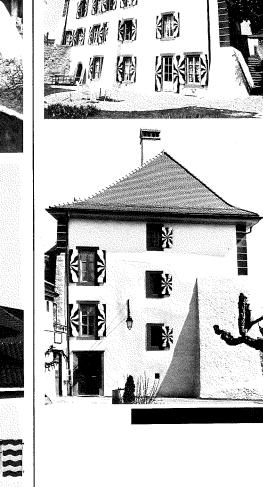






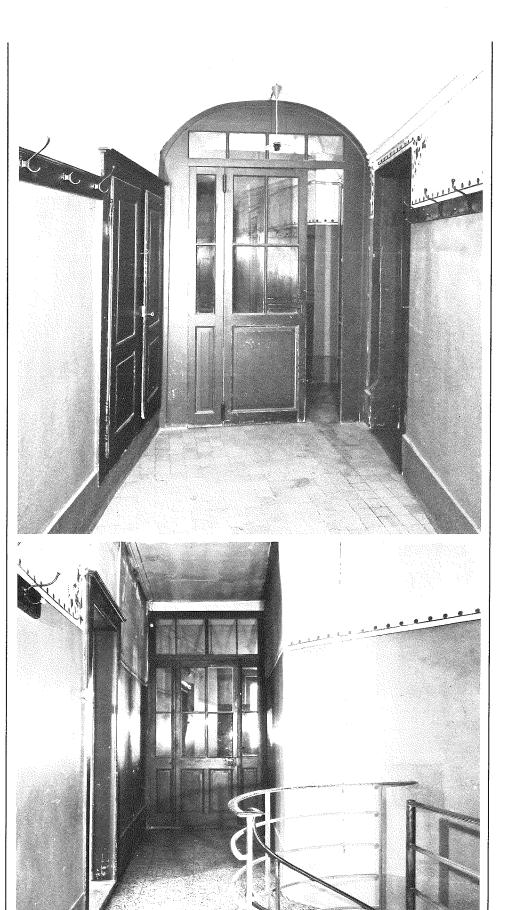


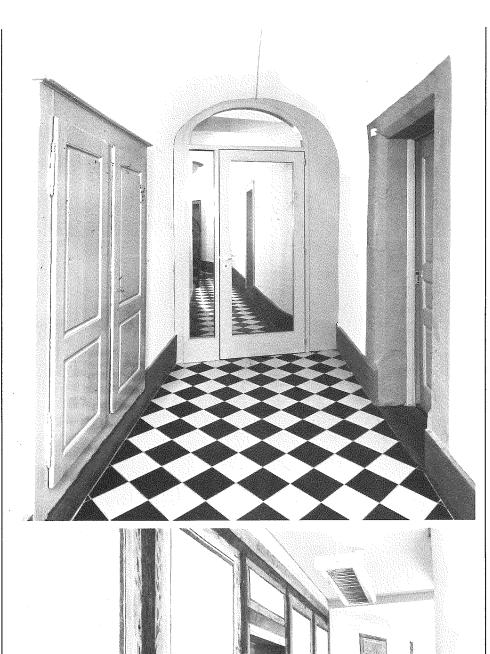


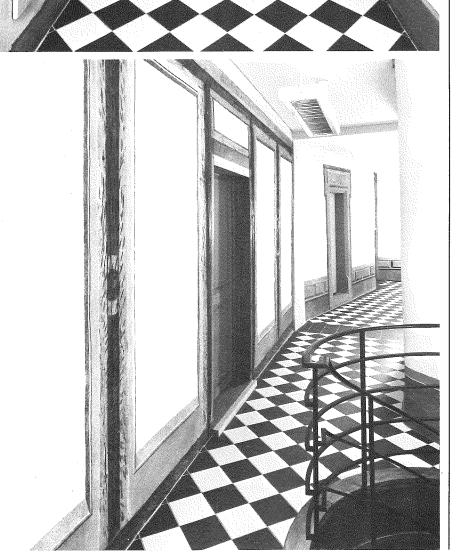


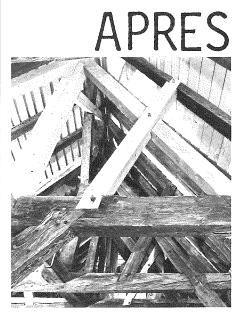
APRES

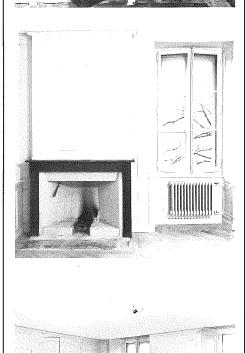
16

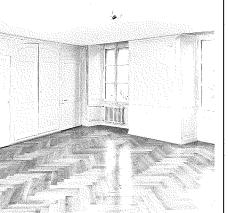












CHRONOLOGIE DES TRAVAUX		
Confirmation du mandat	novembre	1983
Relevés de l'état existant	janvier-avril	1984
Avant-projet	juin	1984
Appel des soumissions	31 juillet	1984
Ouverture publique des soumissions	21 septembre	1984
Projet définitif	octobre	1984
Devis détaillé	novembre	1984
Mise à l'enquête (administrative)	28 novembre	1984
Permis de construire	5 février	1985
Décret accordant le crédit	4 mars	1985
Début des travaux	ler mai	1985
Fin des travaux	30 avril	1986
Entrée du pasteur	ler mai	1986
Décompte final définitif	novembre	1986

DEMOLITION

Démolition de divers galandages (ancienne cuisine et W.-C.) et d'éléments secondaires tels que portes et anciennes armoires.

Démolition du carrelage et de son support jusqu'au faux-plancher du couloir du ler étage.

MACONNERIE

Assainissement du pied des trois façades. Pose d'un tissu non tissé, d'un lit de gravier et de plaques Filtra.

Construction de divers galandages au rez-de-chaussée et au ler étage, pour le nouvel office et W.-C. (rez-de-chaussée) et cuisine et W.-C. (ler étage).

Démolition des souches de cheminées et reconstruction de ces dernières avec nouvelles capes en briques et tuiles, selon modèle de la cheminée principale au sud-ouest.

Crépissage des murs des locaux sanitaires, ainsi que piquages partiels des anciens murs et galandages à conserver, avec façon d'enduit sur ces derniers.

Entrée rez-de-chaussée et couloir jardin : démontage complet du sol; façon d'une nouvelle chape sur ancien faux-plancher en bois.

Réfection complète des murs du jardin, soit : piquage des anciens crépis, rempochage et consolidations diverses; façon d'un nouveau crépi tiré à la truelle selon les directives du Service des bâtiments.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages légers sur les quatre façades, y compris pont de couvreur.

Le toit a été découvert par tranches successives et protégé par des bâches tout au long des travaux de ferblanterie-couverture.

CHARPENTE

Démontage des lucarnes.

Démontage et remplacement à neuf des larmiers, du berceau de l'avant-toit, blochet, corniche moulurée, etc.

Remplacement ou complément de différentes pièces de charpente, soit : chevrons, poteaux, arbalétriers, contre-fiches.

Correction et ajustage du réveillonnage; pose d'un lambrissage à clin sur parties les plus pentues.

Lambrissage raîné-crêté sur partie du réveillonnage formant le support du "Sarnatex".

Dépose et remplacement partiels du plancher des combles; pose d'une isolation thermique sur plancher intermédiaire des combles dans la partie est et pose d'un plancher isolant composé de 80 mm. d'isolation et de panneaux "Novophène" sur la partie ouest.

CONSERVATION DU BOIS

Traitement de surface de l'ensemble des pièces de charpente, soit : brossage, dépoussierage et traitement préventif et curatif par badigeonnage.

PIERRE NATURELLE

Ravalement par brossage des anciens encadrements.

Pose de pièces de remplacement pour encadrements de fenêtres et porte-fenêtres en façades est et ouest.

Réagréage des petites blessures, selon formule des Monuments historiques. Même type de travaux pour divers encadrements de portes intérieures et de la voûte du rez-

de-chaussée.

MENUISERIE

Intérieure

Restauration des menuiseries intérieures, soit : portesfenêtres, double-fenêtres, armoires et boiseries à panneaux.

Nouvelles portes pleines ou vitrées dans nouveaux locaux, soit : cuisine, W.-C., bain, office et nouvelle porte dans couloir du ler étage.

Isolation de tous les contre coeurs devant recevoir les nouveaux radiateurs.

Extérieure

Révision complète des volets, de la porte d'entrée principale et de la porte de la cuisine au ler étage.

Façon d'une nouvelle porte de communication cave-jardin, selon modèle préexistant.

VITRERIE

Restauration de l'ancienne vitrerie.

Pose de glaces armées pour porte intérieure de la cuisine et du couloir du ler étage.

FERBLANTERIE-COUVERTURE

Enlèvement des tuiles sans triage.

Dépose de l'ancienne ferblanterie et remplacement à neuf de toute la ferblanterie en cuivre.

Pose d'une sous-couverture "Sarnatex" sur les parties à faible pente soit réveillonnage.

Pose de six châssis à tabatière.

Pose d'une nouvelle couverture en tuiles MH rouges.

CREPI DE FACADES

Piquage complet de la façade est et piquage partiel des façades sud, nord et ouest.

Rempochage des joints, couche d'accrochage et couche de finition avec crépi à la chaux selon les directives du Service des bâtiments.

PEINTURE DES FACADES

La peinture des façades a été exécutée frais sur frais, à la chaux.

Peinture des encadrements de fenêtres et porte-fenêtres, ainsi que des chaînes d'angle, selon directives des Monuments historiques.

PEINTURE EXTERIEURE

Peinture à l'huile sur fenêtres et porte-fenêtres après décapage.

Peinture à l'huile, après décapage, des volets avec décors oriflammes.

Peinture des avant-toits, parties de charpente visibles, larmiers et virevents.

ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante, y compris tableau principal situé dans les combles.

Remplacement du nouveau raccordement électrique par une alimentation souterraine.

Nouvelle alimentation de tous les éléments tels que prises, interrupteurs et lustrerie.

Pose de tube d'attente pour future télévision par câbles. Pose d'une prise extérieure pour le jardin.

CHAUFFAGE

Dépose complète de l'installation, y compris chaufferie existante.

Pose d'une nouvelle installation de chauffage, d'une chaudière avec chauffe-eau, d'un brûleur, d'un vase d'expansion et distribution.

Réglage automatique par sonde.

VENTILATION

Installation d'une ventilation mécanique pour l'office et les W.-C. du rez-de-chaussée, ainsi que pour la cuisine et les W.-C. du ler étage.

INSTALLATION DE CUISINE

Aménagement de l'office de la salle de paroisse au rez, comprenant meubles de cuisine, armoires et passe-plats. Pose d'un nouvel agencement de cuisine avec appareils incorporés au ler étage.

SANITAIRE

Dès l'introduction, équipement de la chaufferie, de l'office et des W.-C. du rez-de-chaussée. Raccordement de la cuisine, des W.-C. et de la machine à

Raccordement de la cuisine, des W.-C. et de la machine à laver le linge au ler étage.

Réfection de l'installation d'eau froide dans la buanderie située dans les annexes, ainsi que du robinet d'arrosage de la fontaine extérieure.

PLATRERIE

Démontage complet du plafond existant de la salle de paroisse et remplacement par un plafond suspendu avec pose préalable d'une isolation.

Démontage partiel des plafonds pour recherche archéologique dans les chambres et les couloirs et remplacement par des plafonds suspendus.

Rhabillage, toilage sur plafonds conservés.

Pose d'un plafond tendu type "Barracuda" dans la partie ouest du couloir du 2ème étage.

PEINTURE INTERIEURE - PAPIERS PEINTS

Peinture, dispersion sur murs et plafonds, y compris l'escalier principal.

Lessivage et peinture à l'huile sur boiseries anciennes. Peinture des portes intérieures, des encadrements de fenêtres, des porte-fenêtres, contre coeurs et armoires.

Pose de papier "Ingrain" sur murs apparents des différentes chambres, bureau et salle de paroisse et application d'une dispersion.

CARRELAGE - FAIENCES

Carreaux de terre cuite "Rapperswil", 15/30 cm., imprégnés, posés au mortier dans l'entrée, le couloir de la cave et au bas de l'escalier principal.

Pose de carrelage en damier noir et blanc de 20/20 cm. dans office et W.-C. du rez-de-chaussée, couloir et cuisine du ler étage et dans couloir du 2ème étage.

Pose de faïences unies, grises, de 15/20 cm., sur les parois des W.-C.-lavabo, de la salle de paroisse et W.-C.-lavabo du ler étage.

Pose de mosaïque orange de 5/5 cm. entre les meubles de cuisine du ler étage.

REVETEMENT DE SOL - PAROUETS - LINOLEUM

Enlèvement de l'ancien lino; imprégnation du sol, isolation contre l'humidité, lissage et pose d'un nouveau lino-marmoléum dans la salle de paroisse.

Rhabillages divers.

Ponçage, encaustiquage des anciens parquets aux étages. Ponçage et imprégnation des marches de l'escalier rond intérieur.

FUMISTERIE

Tubage des canaux de fumée de deux cheminées de salon ainsi que celle du chauffage central, soit : pose de tubes rigides en acier inox, isolés au moyen de "Vermiculite". Restauration des cheminées du salon au ler étage et de la chambre à l'est au 2ème étage.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Mise en forme de la place sud. Pose de gravier; mise en place de pavés en lignes, délimitant la place.

Pose de passe-pieds pour accès au verger et au jardin potager.

Mise en place, au pied des façades, de grilles parking et remplissage des alvéoles avec du gravier.

Enlèvement de la vigne contre le mur du jardin à l'ouest. Taille et élagage du tilleul, des arbres fruitiers et arbustes divers.

CALCUL DU CUBE

REZ-DE-CHAUSSEE

COUPE

REZ-DE-CHAUSSEE Soubassement + escaliers extérieurs est Chaufferie, citerne, cave, corridor	69.28 m3 261.19 m3	
 * Habités : entrée, escalier, salle paroisse, office * supplément non excavé (1.00 m.) annexes rez-de-chaussée + ler étage 	245.92 m3 132.91 m3 237.41 m3	
* ler étage * 2ème étage	613.30 m3 625.49 m3	
COMBLES INFERIEURS COMBLES SUPERIEURS SUPERSTRUCTURES (cheminées)	284.31 m3 436.86 m3 10.09 m3	
TOTAL DU CUBE SIA	2'916.76 m3	
* dont habités (55%) non habités (45%)	1'617.62 m3 1'299.14 m3	
Devis général indice du 1.10.1984 Début des travaux indice du 1.04.1985 Fin des travaux indice du 1.04.1986	130,1% 132,9% 136.9%	
ler ETAGE COMBLES INF.		
2ème ETAGE COMBLES SUP.		

SELON LA NORME SIA 116

MATRICE DES SURFACES Surface de la parcelle Surface bâtie : - cure - annexes Surface place + jardin	1'245 m2 218 m2 63 m2 964 m2
MATRICE DES COUTS Coût CFC 2/m3 SIA 116 avec annexes Coût CFC 2/m2 brut avec annexes	Fr. 312.70 Fr. 1'002.60
Coût total/m3 SIA 116 Coût total/m2 brut	Fr. 383.60 Fr. 1'230.20
SURFACES BRUTES DE PLANCHER	
REZ-DE-CHAUSSEE Hall d'entrée, circulation verticale, salle paroisse, nouvel office, nouveaux WC. Annexes rez-de-chaussée + ler étage	205.74 m2 94.66 m2
ler ETAGE Circulation verticale, dégagements, vestibule, cuisine, WC. séparés, bureau + bibliothèque, salle à manger, salon	203.08 m2
2ème ETAGE Circulation verticale, dégagements, bains-WC., cinq chambres	203.08 m2
COMBLES non chauffés	203.08 m2
TOTAL GENERAL	909.64 m2
Total surfaces brutes habitées (60%) Total surfaces brutes non habitées (40%)	545.07 m2 364.57 m2
	,

LES ENTREPRISES

	958	81.40%
136 Electricité 1'097 Téléphone 412 191 Honoraires d'architecte 1'100 CFC 2 BATIMENT 100% 910's	958	81.40%
Téléphone 412 191 Honoraires d'architecte 1'100 CFC 2 BATIMENT 100% 910'	958	81.40%
191 Honoraires d'architecte 1'100 CFC 2 BATIMENT 100% 910'	958	81.40%
	958	81.40%
	6	
211 Maçonnerie (./. inst.		
chantier: 7'780) 173'169 19%		
214.1 Charpente 55'560 6.14% 216.0 Pierre naturelle 35'390 3.9%		
210.0 Fierre naturerie 33 390 3.9% 221 Fenêtres + portes ext. 12'660 1.4%		
222 Ferblanterie 26'400 2.9%		
224 Couverture 57'870 6.4%		
227.1 Peinture extérieure 35'320 3.9%		
23 Installation électrique 44'000 4.9%		
222 Ferblanterie 26'400 2.9% 224 Couverture 57'870 6.4% 227.1 Peinture extérieure 35'320 3.9% 23 Installation électrique 44'000 4.9% 243 Chauffage 39'130 4.3% 247.5 Conduits fumée spéciaux		
(tubage) 7'560 0.8%		
247.5 Conduits fumee speciaux (tubage) 7'560 25 Installation sanitaire 22'900 2.5% Agencement do cuisine		
258 Agencement de cuisine 16'860 1.8% 271 Plâtrerie 36'640 4%		
277 Fratrerie 30 040. 47 47 272.1 Serrurerie boîte aux lettres 454 0.06%		
273 Menuiserie 77'320 8.5%		
273 Menuiserie 77'320 8.5% 281.2 Lino salle paroisse 7'300 0.8% 281.6 Carrelage 13'420 1.5% 281.7 Revêtement de sols 11'339 1.2%		
281.6 Carrelage 13'420 1.5%		
281.7 Revêtement de sols 11'339 1.2%		
=== 282.4 Revêtement parois céramique 4'640 0.5%		
284 Fumisterie-poêlerie 3'130 0.3%		
285.1 Peinture intérieure 107'696 11.8%		
287 Nettoyage du bâtiment 4'580 0.5% 291 Honoraires d'architecte 112'217 12.3%		
291 Honoraires d'architecte 112'217 12.3% 292 Honoraires ing. civil 850 0.1%		
294 Honoraires ing. chauffage 4'610 0.5%		
CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS 75'	820	6.7%
411.6 Murs jardin 48'410		
421 Jardinage 18'000		
491 Honoraires architecte 9'410		
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES 92'	000	8.2%
511 Autorisations 560		
512 Raccordement électrique 2'705		
524 Reproduction, documents		
frais plaquette 16'000 564 Ramoneur 292		
564 Ramoneur 292 596 Bouquet 2'468		
596.6 Honoraires spécialistes		
(archéologue, restaurateur,		
photographe, laboratoire) 69'975		
CFC 9 14'	000	100%
98 Crédit artistique 14'000		-
TOTAL DES TRAVAUX * 1'119'	084	100%
* Hausses 1985 comprises dans total des travaux 12'	386	1.1%

COBAL MULLENER S.A.	Maçonnerie Charpente	Crissier Pully
P. LACHAT MENUISERIE-EBENISTERIE	Pierre naturelle Menuiserie	Lausanne
NOUVELLE (M. PIGNAT) M. BERTONCINI	int. + ext. Ferblanterie	Lausanne
 D. HORN	Couverture Peinture	Lausanne
A. GILLIERON	int. + ext. Inst. électrique	Conversior Lutry
SULZER FRERES M. ENGEL	Chauffage	Lausanne
J. DIEMAND S.A.	Inst. cuisine Inst. sanitaire	_
JP. WEIDMANN J. ROD S.A.	Plâtrerie Carrelages	Lausanne Lausanne
W. TISCH-REYMOND S.A.	Parquets Revêtement sols	Lausanne Lausanne
W. OBRIST A. DILL	Tubage cheminées Fumisterie	Neuchâtel Chavannes
Y. MENETREY S.A. E. SCHWEIZER AG	Jardinage Boîte aux lettres	Lausanne
MASPOLI S.A.	Nettoyage	Lausanne Lausanne

23 Février 1988 • Publication du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne Conception graphique : Andre Bovey ASG Photos : Claude Bornand, Lausanne Gérald Bosshard, copyrigth AIR Fibbi-Aeppli, Grandson Impression : Favre et Winteregg, Bussigny